

Ouverture par le directeur de la DGI, Géry Mortreux :

L'année 2021 a été marquée par une forte perte du chiffre d'affaire de la compagnie mais aussi pour la DGI. Malgré cela, les projets importants pour la compagnie ont été maintenus : arrivée des A220, projet Single Roof pour l'activité moteur, quelques embauches à la DGI.

Intervention des représentants UNSa Aérien SNMSAC :

- Suite aux différents départs de dirigeants du groupe AF-KLM nous nous demandons **qui sera à la tête de ce navire qui navigue en eaux plus que troubles ?**
- Le **télétravail nuit au dialogue social**, car beaucoup de salariés se retrouvent isolés. Nous demandons de pouvoir envoyer toutes nos communications via la messagerie professionnelle, même si nous préfererions pouvoir échanger directement avec chacun de nos collègues.
- Suite au PDV, l'entreprise se retrouve en **déficit de personnel** dans beaucoup de services et les services RH sont également impactés par ces sous-effectifs. Comment une entreprise peut-elle avoir tant de transformation et ne **pas mettre de ressources après tant de départ en PDV ?**
- Nous avons aussi **alerté le réseau RH** sur le retour légitime que pouvait **attendre les agents sur leurs questions**, car aujourd'hui, on constate un désert présentiel de ces fonctions importantes avec tant de transformation.

Les faits marquants pour la DGI :

- Un nouveau contrat moteur GE90 a été signé avec la compagnie Aéroflot (Russie / flotte de 253 appareils)
- Les effectifs de personnels sont passés de 7698 (dec 2020) à 7278 (dec 2021). Et les départs ne sont pas encore terminés. **Pour les élus UNSa Aérien SNMSAC, il est donc plus qu'urgent que les embauches reprennent dans tous les secteurs de la DGI.** On ne remerciera donc pas les représentants de la CFE-CGC et de la CFDT qui ont validé ce dernier PSE-PDV et toutes les suppressions de postes qui en ont découlées.
- Des salariés en Temps Partiels (perso) depuis des années ne peuvent plus bénéficier de cet aménagement du temps de travail du fait de ce sous-effectif



organisé. **Une des raisons de ne pas signer l'accord QVT.**

Le projet TOMI (transformation de l'activité de TLS) nous est présenté :

- Le contrat actuel de maintenance de l'AWACS court jusqu'à octobre 2024 et devrait être renouvelé jusqu'en 2028.
- Les autres contrats MRTT sont toujours en attente de réponse

La direction locale du CIT convoquera dès la semaine prochaine les syndicats représentatifs afin de répondre aux questions que pourraient se poser les salariés.

- Il resterait une ligne de maintenance de l'A320 à TLS mais le gros de l'activité irait chez ATI au Maroc.

Comme pour beaucoup de projets, les élus CSE posent beaucoup de questions à la Direction de la DGI concernant l'organisation autour des projets, et comme pour beaucoup d'entre eux, la Direction ne répond pas aux questions que l'on pose.

La direction nous présente le projet de modification des horaires de MT-CG, service entretien des B777/B787. Elle souhaite diminuer les TAT afin d'aller chercher des clients extérieurs. **Les élus UNSa Aérien ont voté CONTRE cet horaire proposé.** (aucun syndicat n'a validé cette modification) En voici les principales raisons :

- Horaire proposé plus pénible, la médecine du travail d'AF n'y est pas favorable non plus.
- Les vacations de nuit sont plus longues
- Il faut augmenter les effectifs pour améliorer le TAT, + de mécaniciens, + d'effectif support à la prod.
- Pas d'étude économique présentée en CSE EI pour le maintien du TAT afin d'être au même niveau que le marché (autres MRO).

Nota : Les élus UNSa Aérien ont demandé que les agents de l'AWACS qui resteront sur CDG, puissent continuer à travailler sur un horaire en 2x8.

Informations du Bureau du CSE DGI :*

- Très bon retour des salariés quant à l'arbre de Noël 2021 (Disney)
- Les recherches pour l'arbre de Noël de 2022 sont en cours
- Réunion à venir sur la gestion de la restauration à la DGI avec les directions DGI et Centrale AF



Adhérer à l'UNSa Aérien SNMSAC



Vos représentants UNSa Aérien – DGI - Air France



Retrouvez toutes nos communications sur notre site

www.unsaaerien.com/sections/section-air-france/tracts-section-air-france-public/

